

Etudes en matière d'habitat

Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC
Géraldine GUYON

Direction de l'Habitat et du Logement et Direction ingénierie,
Territoriale et Environnement

CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 18 80 67

ml.cloarec@maine-et-loire.fr

g.guyon@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Développer des logements adaptés pour la population jeune : études locales sur le développement de l'offre habitat pour les jeunes.
- Développer des logements adaptés pour la population en perte d'autonomie : étude locale
- Développer des logements adaptés répondant au besoin d'ancrage de certains gens du voyage
- Accompagner les réflexions communales de revitalisation des villes et villages dans le cadre des dispositifs Anjou Cœur de ville et Anjou cœur de village

TYPE D'AIDE

Subvention / prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Communautés de communes et d'agglomération, communes.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

	Conditions d'octroi
Etudes en matière d'habitat	Maîtrise d'ouvrage intercommunale

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

	Montant de la subvention
Etudes en matière d'habitat	<ul style="list-style-type: none">- Développement de l'offre habitat pour les jeunes et personnes en perte d'autonomie : 30% du coût HT plafonnés à 7 000€- Diagnostic global sur les besoins d'ancrage des gens du voyage : 1/3 du coût TTC plafonnés à 6 500 €- Étude sur la revitalisation « Anjou cœur de ville » : 25% du coût HT plafonnés à 12 000€- Étude sur la revitalisation des villages : 30% du coût HT plafonnés à 7 000€

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, ADEME, ETAT, EPCI.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2022 :

Etude logement jeune : 7000 €

Etude logement des personnes en perte d'autonomie : 14 000 €

Diagnostic gens du voyage : 13 000 €

Revitalisation des villes et villages : 259 000 € incluant toutes les aides aux collectivités pour les OPAH (étude pré-op et suivi animation)

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

En 2021 : une étude logement jeunes

En 2020 : Néant

En 2019 : une étude Anjou Cœur de village

En 2018 : une étude Anjou Cœur de village

En 2017 : pas d'étude

En 2016 : pas d'étude

En 2015 : 3 études en cours sur 2015 (Coteaux du Layon, Loire Layon, Vallée Loire Authion) pour une aide départementale de 4 500 €.

Depuis 2015 : 6 territoires inscrits dans le dispositif « Anjou cœur de village »

Depuis 2015 : 22 territoires inscrits dans le dispositif « Anjou cœur de ville »